



CEEAC

Le défi du financement autonome

Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, a abrité la 26^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui s'est tenue sur le thème « *Consolider les acquis de la réforme de la CEEAC pour accélérer l'intégration régionale et la construction d'une communauté de destin en Afrique centrale* ».

La conférence à laquelle participait le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, aux côtés de ses pairs de la sous-région, a permis de se projeter sur l'avenir de l'organisation, et travailler sur les objectifs fixés par les chefs d'Etat et de gouvernement, notamment les difficultés liées au manque de ressources financières qui ne permettent pas à la CEEAC d'asseoir son autonomie financière.

Page 9



Les chefs d'Etat et de gouvernement membres de la CEEAC/DR

LITTÉRATURE

« Tribaliste toi-même ! », un plaidoyer pour dépasser les clivages identitaires



L'auteur en pleine séance de dédicace de son nouvel essai « *Tribaliste toi-même !* » Adiac. Le 6 juin, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville, la librairie Les Manguiers a accueilli la présentation-dédicace de « *Tribaliste toi-même !* », l'essai d'Émile Gankama paru en jan-

Page 16

TRANSPORT MARITIME

Un grand parc de stockage des vivres frais au port de Pointe-Noire

La société Congo Terminal, armateur de porte-conteneurs et de navires au Port autonome de Pointe-Noire, vient d'investir plus de 4,7 milliards de FCFA pour l'extension de son parc frigorifique de stockage des vivres frais importés (reefer), le plus grand de toute la Côte Ouest africaine. Selon son directeur général, Antony Samzun, il s'agit d'un projet débuté en septembre 2024 sur une durée d'environ neuf mois de mise en œuvre. Ce parc comprend la construction de douze passerelles reefers de cinq niveaux.

Page 15



Vue aérienne du parc frigorifique de stockage au port de Pointe-Noire/Congo Terminal

SANTÉ INFANTILE

Des poèmes pour sensibiliser à la vaccination

Le Programme élargi de vaccination (PEV) a organisé à Brazzaville, avec l'appui de l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation, la première édition du concours de poèmes et de slam sur la vaccination de l'enfant et des femmes enceintes pour susciter l'adhésion du plus grand nombre. L'activité, qui a réuni une trentaine d'élèves du collège

et du lycée des établissements de Brazzaville, s'inscrit dans le cadre des actions de vulgarisation de l'importance de la vaccination initiée par le PEV. L'objectif étant

d'exhorter les Congolais à adhérer massivement à la vaccination, un des moyens le plus efficace pour combattre certaines pathologies.

Page 5

Éditorial

Deux préoccupations

Page 2

ÉDITORIAL

Deux préoccupations

Après un week-end allongé de deux jours par le hasard du calendrier, les Congolais reprennent le travail ce 11 juin, curieux de savoir un peu plus sur deux sujets importants : l'entrée en vigueur, en principe avant-hier, de la mesure de l'administration du président Donald Trump plaçant le Congo sur la liste de pays dont les citoyens ne peuvent plus voyager aux États-Unis d'Amérique, puis la délocalisation chuchotée du siège Afrique de l'Organisation mondiale de la santé.

Sur le premier sujet, les explications données par l'ambassadeur des États-Unis au sortir de son audience, en milieu de semaine dernière, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger ont semblé diplomatiquement claires : le Congo est bel et bien ciblé par cette mesure motivée par le non-respect des délais de séjour aux États-Unis par les ressortissants congolais en conformité avec la nature du visa qu'ils reçoivent. Suivant le décret publié à cet effet, nulle part il n'a été question de terrorisme.

Le diplomate américain s'est voulu rassurant en rappelant que la coopération entre Brazzaville et Washington, vieille de soixante-cinq ans, n'est pas affectée par la question en débat. Mais ces assurances ne dissipent pas le malaise entretenu par la succession d'un certain nombre d'annonces relativement « déroutantes », celle du refus des visas intervenant après une première portant sur une possible fermeture de l'ambassade des États-Unis à Brazzaville.

Pour ce qui est du dernier sujet, des informations non confirmées de source officielle évoquent un retrait progressif des personnels et de leurs biens. Ces mouvements seraient le signe annonciateur d'une future délocalisation de l'institution implantée à Brazzaville depuis plusieurs décennies. Là également, en l'absence de toute dénonciation de l'accord de siège par l'organisme des Nations unies, les supputations vont bon train.

Sur les deux affaires, les Congolais souhaitent que leurs partenaires jouent franc-jeu et préservent les relations jusque-là fructueuses, qui bénéficient à toutes et à tous.

Les Dépêches de Brazzaville

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Impfondo a abrité les festivités de la 34^e édition

Le chef-lieu du département de la Likouala, Impfondo, a abrité les festivités commémoratives de la 34^e édition de la Journée de la concorde nationale célébrée le 10 juin de chaque année.

La 34^e édition de la Journée de la concorde nationale était placée sur le thème « Ensemble, vulgarisons la convention pour la paix et la reconstruction du Congo afin de contribuer à la consolidation de la paix et de la concorde nationale ». Les activités prévues à cette occasion comprenaient des cérémonies de dépôt de gerbe de fleurs dans les cimetières publics ou autres lieux de souvenir ; des séances de lavement des mains et des activités sportives populaires. En vue de favoriser les échanges entre citoyens sur les questions spécifiques, une causerie-débat sur le thème « Les traditions likoualiennes en matière de règlement des conflits et de consolidation de la paix dans le département » a été organisée à Impfondo.

Dans son message délivré à l'occasion de cette 34^e édition de la Journée de la concorde nationale, le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a déclaré que « l'élec-



Marius Mouambenga
tion présidentielle de 2026 pointant déjà à l'horizon, puisse la commémoration de ce 10 juin 2025 susciter l'adhésion de tous à la concorde nationale et à la paix ».

Par ailleurs, il a invité les Congolaises et les Congolais à taire leurs égos, à trouver dans leur cœur des élans de tolérance pour apprendre à pardonner, à aller vers l'autre, à saluer fraternellement leurs voisins et à leur souhaiter une bonne fête du 10 juin.

Roger Ngombé

« l'élection présidentielle de 2026 pointant déjà à l'horizon, puisse la commémoration de ce 10 juin 2025 susciter l'adhésion de tous à la concorde nationale et à la paix »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesbrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesbrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

VIE DES PARTIS

Le Rassemblement des forces du changement répond au PCT

Le Rassemblement des forces du changement (RFC), dans une déclaration rendue publique le 4 juin à Brazzaville, a critiqué la gouvernance du pays par le Parti congolais du travail (PCT). Cette nouvelle sortie médiatique de la jeune plateforme de l'opposition congolaise fait suite aux propos tenus le 1er juin par le porte-parole du parti au pouvoir, Parfait Iloki, taxant son discours de va-t-en-guerre de certains acteurs au « passé connu ».

Dans sa réplique, le RFC a rappelé que le régime actuel incarné par le PCT est fondé sur des scrutins douteux, des violations répétées de la Constitution, et un système de gouvernance fondé sur l'appropriation privée des institutions publiques. Selon le secrétaire national à l'organisation et mobilisation du Rassemblement pour la démocratie et le développement, Remi Likamba, qui a lu la déclaration en présence de Clément Miérassa, le PCT se trouve en contradiction permanente avec les principes juridiques qu'il prétend respecter. C'est ainsi qu'il a souligné la nécessité pour le peuple congolais de prendre acte de cette rupture entre le discours officiel et la réalité vécue, afin de revendiquer pacifiquement un retour à la démocratie véritable.

En effet, le RFC reproche au PCT, entre autres, la caporalisation de la presse ; l'illégalité constitutionnelle manifeste ; la non-déclaration de patrimoine ; la protection de délinquants économiques ; l'oubli des valeurs et la banalisation des crimes d'État. S'agissant de la Conférence nationale souveraine, Remi Likamba a regretté le fait que la voix autorisée du PCT puisse qualifier aujourd'hui cette grand-messe de 1991 « d'escroquerie nationale organisée ». « Une telle déclaration constitue une haute trahison et traduit une incompréhension grave de l'histoire



Remi Likamba et Clément Miérassa / Adiac

politique contemporaine du Congo, voire une volonté délibérée d'effacer un processus historique de démocratisation. Il convient de rappeler que cette conférence fut un acte de souveraineté populaire ; une tentative courageuse de sortir le pays de la dictature et du parti unique ; un espace de réconciliation nationale. Cette conférence a abouti à une transition politique sans précédent. Ce sont précisément les engagements issus de cette conférence que le PCT, une fois revenu au pouvoir, a systématiquement détricotés, ignorés, puis reniés », a-t-il dénoncé.

Evoquant la crise électorale permanente et le déni de démocratie, le RFC a rappelé que dans une

démocratie véritable, le pouvoir émane du peuple et s'exprime par le suffrage universel libre, transparent et crédible. Pour cette nouvelle plateforme de l'opposition regroupant, entre autres, Jean-Jacques Serge Yhombi Opango et Dave Mafoula, acteur central du pouvoir depuis plusieurs décennies, le PCT semble avoir trahi la règle fondamentale consistant à organiser des élections libres, démocratiques, transparentes, crédibles et apaisées. « Face à cette faillite manifeste, le peuple congolais, aujourd'hui mieux informé et lucide, envoie un message clair : cela suffit... C'est dans ce contexte que notre peuple nous interpelle, nous, forces de l'opposition, pour que nous cessions les divisions,

les calculs de position, les hésitations, et que nous nous organisions résolument pour conquérir démocratiquement le pouvoir. Et cette exigence est légitime », a conclu le RFC.

Quelques extraits de la déclaration de Parfait Iloki

Notons que le 1er juin, à l'ouverture des travaux de la 14e réunion du bureau politique du PCT, Parfait Iloki dénonçait le bouillonnement politique à l'orée de la présidentielle fermenté par le discours va-t-en-guerre de certains politiques « au passé connu », rassurait le peuple et rappelait à ces acteurs qu'ils n'étaient pas le peuple tout en leur demandant d'ausculter avant tout la vie de leur

propre parti politique qui est censé être représenté dans tous les départements.

« Un parti politique est censé aller à la rencontre des cultures, aller à la différence parce que la démocratie, par définition, ce n'est pas le choc des cultures. C'est l'embrassement, c'est l'association, le cheminement des cultures. C'est même peut-être l'axe des différences, la démocratie. Et le PCT construit la résilience, la démocratie, la différence au jour le jour et au quotidien », indiquait Parfait Iloki, fustigeant le comportement de certains groupuscules de partis politiques se disant radicaux.

Le porte-parole du PCT était également revenu sur la Conférence nationale souveraine. « Souvenez-vous de la Conférence nationale, que nous aimons souvent appeler l'escroquerie nationale organisée, n'a tourné que contre le PCT. On parle aujourd'hui de nouvelles forces du changement. Savez-vous ce que veut dire les forces du changement ? Mais ce sont des mauvais souvenirs. Lorsque vous avez un individu qui se permet de remuer le couteau dans la plaie, cela veut dire qu'il a des velléités guerrières. Et la guerre en démocratie n'a pas de place. La violence n'a pas de place en démocratie », rappelait le porte-parole du PCT.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Malaise en CEEAC

Trois paragraphes et une décision lourde. Le communiqué annonçant le retrait du Rwanda de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a été rendu public le 7 juin. Le jour même où l'Organisation sous-régionale regroupant dix pays clôturait sa 26e session ordinaire à Malabo, en Guinée équatoriale.

Kigali n'a visiblement pas apprécié l'entorse faite au fonctionnement d'une instance d'intégration dont il fait partie en tant que membre à part entière. Logiquement, la présidence tournante de la CEEAC lui revenait de droit à l'issue du sommet. Cette règle s'appliquant depuis toujours, sauf en cas de situation exceptionnelle, la frustration de l'héritière légitime du poste n'a pas été contenue.

Le 7 juin, les chefs d'Etat réunis à Malabo ont donc décidé de retarder le mandat du Rwanda du fait du climat tendu avec l'un de ses voisins, la République démocratique du Congo (RDC). Le

président rwandais, Paul Kagame, était représenté au sommet par son ministre des Affaires étrangères pendant que son homologue de RDC, Félix Tshisekedi, sur place, a dû mener un lobbying qui a fonctionné.

Le retrait du Rwanda de la CEEAC augure-t-il un avenir radieux à la Communauté sous-régionale et règle-t-il pour autant la situation sécuritaire de l'Est de la RDC ? On peut en douter. Pour l'Afrique centrale, l'absence de l'un de ses membres actifs en matière d'intégration, toute proportion gardée, salué pour son modèle de développement au-delà des frontières de l'espace considéré, a tout l'air d'un revers.

Dans la mesure où ce retrait s'opère pendant que des pourparlers ont lieu à Doha, au Qatar, entre Kinshasa et Kigali pour mettre fin à la crise qui les oppose, il est à craindre une dépréciation du semblant de confiance établi dans le cadre de cette médiation. Les

autorités rwandaises mettant le « coup » de Malabo au compte de l'activisme « malveillant » de leurs homologues rd-congolaises peuvent perdre de leur enthousiasme.

De deux choses l'une, le Rwanda qui justifie sa démarche en dénonçant « une organisation dont le fonctionnement est désormais contraire à ses principes et à son utilité » (sic), pourrait vite se rendre compte d'une impasse : sa décision radicale, dans le cas d'espèce justifiée, l'éloigne d'un pôle de concertation et de décision qui lui fera certainement défaut dans les jours à venir d'autant plus qu'en raison du conflit avec la RDC, des voix s'élèvent de partout pour l'inviter à souscrire aux impératifs de bon voisinage.

L'on apprend, par ailleurs, que les dirigeants d'Afrique centrale s'apprêteraient à acter la fusion des deux ensembles sous-régionaux, la CEEAC et la Communauté économique et monétaire

de l'Afrique centrale. Un rêve de longue date qui, s'il devenait une réalité dans un délai raisonnable, concrétiserait un peu plus l'ambition exprimée par tous de voir l'Afrique centrale gagner la bataille de l'intégration. Kigali a bien du potentiel à faire valoir dans ce cadre.

Pour ne pas conclure sur ce sujet combien important, disons que créer les grandes institutions régionales est une chose, en préserver l'harmonie en est une autre. Chaque fois qu'une réponse technique est préférable au tout-politique qui pourrait conduire à un clash, mieux vaut faire prévaloir le droit. Pour la CEEAC comme pour le Rwanda, la rupture du 7 juin arrive au mauvais moment. Il faut espérer que les deux parties relanceront le dialogue pour poursuivre ensemble la construction d'un espace d'échange qui a besoin de toutes ses intelligences pour réaliser ses nobles ambitions de développement.

Gankama N'Siah

OUENZÉ

Des défis de taille attendent le nouvel administrateur-maire du 5^e arrondissement

Nommée le 21 mai dernier par décret présidentiel, le nouvel administrateur-maire de Ouenzé, Grâce Steph Antonetie Ivossot, a pris le service le 6 juin lors d'une cérémonie solennelle. Elle s'est estimée heureuse pour la confiance qui est faite en sa personne mais mesure déjà le poids de nombreux défis qui l'attendent au tournant, pour lesquels elle sollicite l'implication de tous pour espérer atteindre l'objectif.

Étendu sur 7,30 km² et divisé en dix quartiers, quarante et une zones et cinq cent cinquante-six blocs pour une population cosmopolite, l'arrondissement 5 Ouenzé n'est territorialement pas facile à administrer. Dès sa prise de service, Grâce Steph Antonetie Ivossot a reconnu publiquement l'ampleur de sa tâche, estimant toutefois que les objectifs fixés seront atteints avec l'appui de tous. Pour elle, sa première responsabilité consistera à maintenir haut le flambeau laissé par son prédécesseur, Marcel Ganongo, devenu préfet du département de la Bouenza, en vue de faire toujours de Ouenzé un havre de paix et de tranquillité.

Le nouvel administrateur-maire de Ouenzé a aussi pour mission fondamentale de travailler avec objectivité pour la consolidation de la démocratie, en s'impliquant



Grâce Steph Antonetie Ivossot, administrateur-maire de Ouenzé/Adiac

à fond afin de bien préparer les opérations préélectorales. L'objectif étant de garantir la bonne tenue de l'élection du président de la République de mars 2026 ainsi que des législatives et locales de 2027. « Nous avons la responsabilité de pérenniser la mobilisation de toutes les forces vives de l'arrondissement 5 Ouenzé, notre citadelle imprenable, pour la réussite des événements politiques et socio-culturels dans la paix et la tranquillité des esprits. Notre responsabilité sera aussi d'être à l'écoute des mamans qui vendent dans les différents marchés, des personnes de troisième âge, des jeunes, bref, de toute personne vulnérable de notre arrondissement ayant besoin de l'accompagnement des pouvoirs publics. En travaillant ensemble et en unissant nos énergies, nous

pourrons accomplir de grandes choses », a confié Grâce Steph Antonetie Ivossot dans son discours de circonstance.

Dans son agenda, le maire de Ouenzé compte aussi renforcer la franche collaboration avec ses collaborateurs, la population, les chefs de quartier et de bloc, les associations et mutuelles, les confessions religieuses, sans lesquels sa mission risquera d'être vouée à l'échec, selon elle.

Sur le plan administratif, d'après le maire sortant par intérim, Privat Frédéric Ndéké, la mairie de Ouenzé compte au total 136 agents. Pour son baptême de feu, Grâce Steph Antonetie Ivossot commencera par signer 1 150 actes de naissance déjà enregistrés depuis le 23 avril 2025 et officier 27 mariages déjà programmés, selon l'état des lieux fait devant le représentant du préfet.

Firmin Oyé

1^{er} SAMEDI DU MOIS DE JUIN

Une mobilisation particulière à Brazzaville

A l'initiative du ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, plusieurs associations se sont mobilisées le 7 juin à Brazzaville, à l'occasion du 1^{er} samedi du mois, en embellissant la ville et en désherbant certains endroits où écument les hors-la-loi.

Parmi les sites embellis, il y a la présidence de l'Université Marien-Ngouabi où le Club d'assainissement et de la protection de l'environnement (Cape) regroupant des étudiants a nettoyé l'angle de la grande bibliothèque universitaire. Le président du Cape, Mohamed Makita, justifie le choix du site en ces termes : « L'Université Marien-Ngouabi est un symbole. C'est la première université du Congo, donc c'est un choix patriotique... En tant qu'étudiants et jeunes engagés, il est de notre devoir d'y être présents afin de répondre à cette invitation du gouvernement. Nous ne devons pas rester passifs, il faut prendre notre responsabilité parce que si la jeunesse d'un pays est passive, je ne vois pas comment l'évolution d'un pays pourra être possible », a-t-il rappelé, invi-



tant ses collègues étudiants à s'engager dans l'assainissement de leur cadre de vie et de travail.

Dans le quatrième arrondissement Moungali, c'est la première adjointe au maire de Brazzaville, Corine Andzembo, qui a mobilisé les associations pour curer la rivière Madoukout-sékélé, allant de l'avenue

Marien-Ngouabi à la rue Lénine, en passant par l'avenue des Trois martyrs. Ceci à la grande satisfaction des riverains qui dénoncent les comportements déviants de certains d'entre eux. « Chaque fois lorsque nous nettoyons, des ménages de mauvaise éducation viennent déverser des ordures nuitamment et

Curage du collecteur de Madoukou/DR c'est l'éternel recommencement. Il faut que cela cesse », a fait résonner un riverain.

Dans l'arrondissement 9 Djiri, CAP21 Avenir et perspectives a désherbé en face du siège de la mairie où des bandits, profitant de développement des herbes, ont élu domicile et opèrent. « Nous constatons des ac-

tivités des malfaiteurs ici. C'était bien pour nous d'éliminer les herbes qui servaient de refuge pour les bandits. La prochaine fois, nous ferons autant au cimetière vers Makabandilou et Manianga qui sont aussi des zones à risque », a laissé entendre le chargé à la communication de CAP21, Stiffer Missié Likibi.

Notons que plusieurs autres associations étaient sur le terrain à l'occasion du premier samedi du mois de juin. Il s'agit, entre autres, de Ville sans déchets au lycée de la Révolution vers l'ex-TP, Salubrité et hygiène au stade Avenir du rail, dans le 5^e arrondissement, Ouenzé, Congo propre sur l'avenue des jardins vers le passage à niveau du giratoire général Adoua, ainsi que Salubrité sans frontière en face du gymnase Nicole-Oba, à Talangäi, le 6^e arrondissement.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Le PEV initie un concours de poèmes pour susciter l'adhésion de tous

Le Programme élargi de vaccination (PEV), avec l'appui de l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi), a organisé, le 7 juin à Brazzaville, la première édition du concours de poèmes et de slam sur la vaccination de l'enfant et de la femme enceinte, en vue de susciter l'adhésion de tous.

L'activité s'inscrit dans le cadre des actions de vulgarisation de l'importance de la vaccination initiée par le PEV. Elle s'est tenue en présence des représentants du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, et de celui en charge de la Jeunesse.

Une trentaine d'élèves du collège et du lycée triés des établissements du département de Brazzaville a participé à la première édition. Les candidats ont présenté, à tour de rôle, des récitals poétiques dont le message essentiel a porté sur l'importance de la vaccination et/ou à se faire vacciner.

L'objectif étant d'exhorter les Congolais à adhérer massivement à la vaccination, l'un des moyens le plus efficace pour combattre certaines pathologies.

« Ce concours de poèmes et de slam, animé par les élèves du collège et du lycée du département de Brazzaville, est organisé par les projets paludisme et vaccination. Le message essentiel véhiculé est d'expliquer à la population l'importance de la vaccination dans la société afin que celle-ci ne soit pas diabolisée. Le choix a été porté sur



Les élèves ayant participé au concours de poésie posant avec les organisateurs/Adiac

« Ce concours de poèmes et de slam, animé par les élèves du collège et du lycée du département de Brazzaville, est organisé par les projets paludisme et vaccination. Le message essentiel véhiculé est d'expliquer à la population l'importance de la vaccination dans la société afin que celle-ci ne soit pas diabolisée. Le choix a été porté sur les élèves parce qu'ils font partie des acteurs essentiels qui peuvent bien véhiculer le message »

les élèves parce qu'ils font partie des acteurs essentiels qui peuvent bien véhiculer le message », a expliqué Ardy Nkou-Mate, responsable administratif et financier du Club jeunesse, infrastructures de développement.

La campagne de sensibilisation par les poèmes et slams va se pérenniser et s'étendra sur l'ensemble du territoire national, a-t-il renchéri, avant d'exhorter la population à adhérer massivement à cette opération.

Firmin Oyé

L'association CAP 21 lance une vaste campagne à Djiri

Dans le cadre des activités du premier samedi du mois, les membres de l'association Congo avenir et perspectives pour le XXI^e siècle (CAP 21) ont lancé l'opération « Zéro déchet » en rendant propre les artères et autres lieux publics du quartier Bongo-Nouara, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri.

Plus de 150 personnes se sont réunies, le 7 juin, pour non seulement répondre à l'appel des pouvoirs publics mais aussi contribuer au rayonnement du quartier Bongo-Nouara.

L'opération «Zéro déchet dans le neuvième arrondissement Djiri» est menée en partenariat avec l'association Athamm environnement. Pour son lancement, elle a permis le nettoyage des rues, le désherbage des espaces publics et la collecte des ordures ménagères dans certains divers coins dudit quartier.

Selon le président de CAP 21, Rithel Kelly Madzou, cette journée de salubrité n'a été que la première

étape d'une série d'actions planifiées par cette association dans le cadre d'un vaste programme d'assainissement communautaire. «Le principal objectif vise à construire une culture environnementale forte, dans un arrondissement encore marqué par de nombreuses zones d'insalubrité chronique», a-t-il indiqué.

Les riverains et participants ont salué l'initiative et demandé qu'elle se pérennise. Ils ont, par ailleurs,



Les membres de CAP 21/DR

loué la forte adhésion des citoyens puisque des leaders communautaires, des commerçants, des conduc-

teurs de taxis-motos et cadres vivant dans les environs ont répondu à l'appel. Il sied de noter que CAP

21 est une plateforme qui milite dans l'action citoyenne et la responsabilité individuelle ainsi que le développement local. Rithel Kelly Madzou est, en outre, membre actif du Mouvement des jeunes présidentiels.

Rude Ngoma

«Le principal objectif vise à construire une culture environnementale forte, dans un arrondissement encore marqué par de nombreuses zones d'insalubrité chronique»

CONGO-FRANCE

L'École de génie travaux relance sa collaboration avec l'École de génie d'Angers

Située dans le 9^e arrondissement de la ville de Brazzaville, Djiri, l'École de génie travaux (EGT) a renouvelé, le 6 juin, son contrat avec l'École de génie d'Angers, en France, à travers la signature d'un accord-cadre, après le premier signé en date du 12 juin 2019.

Sept ans après le premier accord, le bilan dressé a permis aux deux parties de revoir quelques dispositions en intégrant les domaines jusque-là non traités tels que l'octroi de places de formation et la réalisation de façon cyclique d'activités conjointes. Le chantier d'application conjoint qu'elles viennent de réaliser à Mbandza Sanda, dans le département du Pool, en est l'illustration la plus parfaite.

Le document a été paraphé du côté congolais par le directeur général de l'EGT, le colonel-major Armand Pascal Mboumba, et du côté du génie d'Angers par son commandant et chef interarmées du génie, le général de brigade Thierry Tricaud de la Goutte. Ce partenariat qui va s'exercer dans les domaines technique et pédagogique porte notamment sur le soutien dans la mise en place des ingénieries des formations ; l'échange de supports pédagogiques et techniques ; l'envoi de missions d'expertise d'appui aux formations ; l'immersion et la formation de cadres formateurs ; l'échange d'informations sur les évolutions technologiques ; l'octroi régulier de places de forma-

tion au profit des cadres officiers (DA, FFCU, QGN2) ; et l'organisation d'activités conjointes entre les deux écoles. « C'est le début d'une pratique que nous voulons voir prospérer entre l'École du génie d'Angers qui totalise quatre-vingts ans d'existence et l'EGT qui en compte à peine seize. La présente convention de partenariat est un projet commun, élaboré conjointement, pour servir de cadre juridique de notre action durant les prochaines années », a laissé entendre le directeur général de l'EGT, le colonel-major Armand Pascal Mboumba. Il a loué tous les efforts accomplis en deux années seulement en termes d'action, d'activité, d'appui au profit de l'EGT par son homologue, sa disponibilité dans la reprise des commandes à l'École du génie d'Angers en faisant en sorte que la précédente convention reprenne vie...

Intervenant à son tour, le général de brigade Thierry Tricaud de la Goutte a remercié l'EGT et les autorités congolaises qui ont permis que ce brassage soit une réussite totale. « Nous sommes très fiers de ce qui a été accompli. Nous voulons remercier le



L'échange de parapheurs après la signature de l'accord/Adiac

colonel-major Armand Pascal Mboumba pour son action, remercier aussi tous les acteurs de ce projet ; nos coopérants, la division d'application, l'école du génie, tous les personnels, parce que c'est une œuvre collective qui a permis vraiment d'incarner cette charte aujourd'hui renouvelée. Cette

charte a six ans d'existence, comme cela été bien rappelé, elle n'a été pour l'instant qu'un papier signé entre les deux pays et elle avait besoin de retrouver de la vigueur », a-t-il relevé. Il a conclu que derrière cette réalisation, c'est le réel qui permet vraiment de mettre les gens au travail sur les projets concrets,

réels pour permettre l'interopérabilité entre les pays, pour réaliser de plus en plus de bonnes choses entre le Congo et la France ainsi que les autres pays qui participent à ce type de formation... A noter qu'une visite guidée sur le terrain a sanctionné la cérémonie de signature de l'accord.

Guillaume Ondze

DISTRICT DE BOKO

La route Mpika-Mbandza Sanda ouverte à la population

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 5 juin dans la localité de Loukouakoua, la cérémonie d'inauguration de la route Mpika-Mbandza Sanda, en présence de l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, et du directeur de la coopération, de sécurité et de défense du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, le général de corps d'armée, Régis Colcombet.

L'ouverture de la route Mpika-Mbandza Sanda permettra d'acheminer les produits agricoles. Elle a été réalisée entièrement par les stagiaires du cours d'application de l'École génie travaux du Congo et de l'École de génie d'Angers, en France. Cette route a été ouverte depuis 1930 par l'administrateur colonial de la région du Pool nommé De Botafogo.

Suite à sa dégradation et de la fissuration de l'ouvrage de franchissement au niveau de la rivière M'fuma, il y a de cela 18 ans, cette route n'était plus praticable. Elle s'était transformée en sentier que la population utilisait pour sortir sur la route principale dite départementale 14. Le chantier conjoint baptisé « Kongo 2025 », exécuté par l'École de génie travaux et l'École de génie d'Angers, a permis la réhabilitation de celle-ci sur le tronçon Mpika-Mbandza Sanda. Il sied de noter que sur le plan technique, les travaux réalisés ont concerné quatre volets, à savoir la réhabilitation de la piste ; la construction du dalot ; la réalisation des travaux d'éclairage public ; la réalisation d'un forage d'eau. Le



Une vue de la route/Adiac

premier volet a consisté à reprofiler la route sur une longueur de 4,620 km et sur une largeur de 5 m. Les rampes et les pentes, près de la coupure humide, ont été traitées au tout venant de concassage sur 30 cm d'épaisseur. A tous les 100 m, il a été mis en place des saignées pour l'évacuation des eaux pluviales. Par contre, les talus ont été traités en respectant une pente de 2/3. En

bas du talus, il a été érigé des fossés de 60 cm de côté pour la canalisation des eaux. Le deuxième volet a consisté en la construction d'un dalot de 11,6 m de long, de 2,30 m de large et de 2,70 m de profondeur. Il a été réalisé en béton armé d'acier à 350 kg/m³. Pour assurer une bonne répartition des charges de part et d'autre du dalot, une chaussée rigide de 20

cm d'épaisseur a été construite sur une distance de 60 m. Le troisième volet a consisté à réaliser les travaux d'éclairage public au niveau du dalot en installant trois poteaux électriques en bois équipé des luminaires de 400 watt alimenté par des panneaux photovoltaïques. Les 32 autres seront installés dans le village le long de la voie ainsi qu'à l'école primaire. De même, le

quatrième volet a consisté en la construction d'un forage d'eau au centre du village dont les travaux sont en cours de réalisation.

« En somme ce projet, rappelons-le, est le résultat d'un travail d'équipe, d'un échange de compétences et d'une coopération solide entre les deux écoles. Il a permis de mettre au profit de la population des ouvrages d'utilité publique », a déclaré à l'issue de cette cérémonie Allemann, le chef de brigade à l'École du génie d'Angers.

« Je suis très satisfait de la réalisation de cette route ; on ne s'attendait pas à ça ! mais tout ça, c'est le bon Dieu qui a voulu qu'on arrive à ce stade. Cela fait plusieurs décennies que cette route a été dégradée. C'était impraticable, mais avec l'apport de la coopération Franco-congolaise, la population de cette contrée pourra désormais écouler ses marchandises », a confié le chef du village Loukouakoua (Boko), Evariste Diambomba. A noter que plusieurs autorités militaires et civiles ont pris part à cette cérémonie.

G.O.

DISTINCTION

Un général d'armée et quatre officiers supérieurs français récompensés

En mission de travail en République du Congo, le général de corps d'armée, directeur de la coopération de sécurité et de défense en France, Régis Colcombet, et quatre officiers supérieurs français ont respectivement été promus à titre exceptionnel au grade d'officier pour le premier, et pour les autres, à celui d'officier et de chevalier dans l'ordre du Mérite congolais par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

La cérémonie de remise des insignes de distinction s'est déroulée le 4 juin dans l'enceinte du ministère de la Défense nationale. Elle était placée sous la coordination du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence de l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi ; du général de division, chef d'état-major des Forces armées congolaises, Guy Blanchard Okoi ; ainsi que des membres du commandement militaire.

Le général de corps d'armée Régis Colcombet est le directeur de la coopération de sécurité et de défense du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française. Résumant ses états de service, l'ont peut noter qu'il intègre l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr Coetquidan en 1987 (promotion « Lieutenant Tom Morel », puis les troupes de marine. Sa carrière professionnelle l'a amené alors à servir dans différentes unités de l'Armée française. Ce qui le conduit plusieurs fois dans les opérations extérieures, notamment en Afrique à trois reprises. Alternant activités professionnelles et formations diverses, le général de brigade Régis Colcombet est nommé chef de la division « Coopération bilatérale Sud » de l'état-major des armées en août 2018. Au 1er novembre 2020, il est nommé chef du service des Affaires



de sécurité internationale de la direction générale des relations internationales et de la stratégie. Le 3 octobre 2022, il prend ses fonctions en qualité de directeur de la coopération de sécurité et de la défense.

Pour sa part, le colonel Yannick Agazzini est un ancien enfant de troupe du lycée militaire d'Auntun. Il intègre l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1990, promotion général Guillaume. A sa sortie de Saint-Cyr, il choisit l'arme de l'infanterie. Une brillante carrière commence et le conduit successivement dans les unités de combat, dans la planification et la conduite des opérations à divers niveaux de

conception, dans les opérations extérieures, selon les engagements de l'Armée française, dans l'enseignement et dans la diplomatie. En effet, c'est depuis 2022 que le colonel Yannick Agazzini est attaché de défense de France à Brazzaville. Poste qu'il va quitter dans quelques mois... Quant au capitaine de corvette Patrick Mouette, il est le conseiller du chef d'état-major de la marine nationale. Entré dans la marine française en 1985, il a eu une brillante carrière dans le domaine de la navigation en qualité de pilote, puis dans celui de l'instruction et tout particulièrement du conseil... Toute son expérience a été mise à profit

Le ministre entouré des cinq promus / Adiac pour accompagner l'action du chef d'état-major de la marine depuis le 25 juillet 2022, date de sa prise de fonction en qualité de conseiller. Arrivé en fin de mission, il quitte également le Congo dans quelques mois.

De son côté, le commissaire de police Marwan Laraich est attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France au Congo. Après sa formation initiale à l'Ecole nationale supérieure de la police - Saint-Cyr au Mont d'Or - de 2011 à 2013, il entame une vie active faite d'exercice de responsabilités professionnelles, de formation additionnelle et de renforcement des capacités. Dans son métier de policier,

Marwan Laraich a occupé plusieurs postes de responsabilités, dont les plus récents sont liés à la conception et la mise en œuvre des programmes de coopération technique en sécurité intérieure (PN/GN/Sécurité civile) ; au conseil technique du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ; à la mise en œuvre de la coopération opérationnelle ; à la participation à la mission d'assistance à la communauté française résidente ; au conseil technique auprès de l'ambassadeur de France.

Pour terminer, le capitaine David André des Forces armées françaises est une des personnes dont la qualification professionnelle et la disponibilité ont su marquer d'une empreinte indélébile les rapports étroits de coopération avec les Forces armées congolaises... Il est de la 149^e promotion de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent, avant de suivre la formation à l'Ecole d'application de l'infanterie à Montpellier, filière combat anti-char option VAB ; puis le Cours de formation des commandants d'unité à l'école d'Application de l'infanterie à Draguignan, filière logistique. Il quitte dans quelques jours la fonction de chef du Détachement d'appui aux coopérants de sécurité et de défense qu'il occupe présentement à l'ambassade de France au Congo.

Guillaume Ondze

FRANCE-AFRIQUE

Une diplomatie en pleine recomposition

Paris redéfinit sa présence diplomatique en Afrique. Cet été, une dizaine d'ambassadeurs sera remplacée dans des capitales stratégiques, signe d'une volonté assumée de réajuster les relations franco-africaines, et/ou de réinventer la présence française dans un continent en mutation.

Sept postes sont concernés, dont cinq en Afrique centrale, entre autres Kinshasa, Libreville et Kigali, et deux en Afrique de l'Ouest, à savoir Abidjan et Dakar. Ces villes sont essentielles pour les intérêts économiques et sécuritaires, et pour l'influence culturelle française leur représentation diplomatique doit être renouvelée.

Des profils aguerris pour une nouvelle approche

La liste des futurs ambassadeurs fait la part belle à des diplomates expérimentés : Alexandre Garcia, Jean-Christophe Belliard, Aurélie Royet-Gounin, Antoine Anfré et Diarra Dime-Labille... sont présentés pour ces fonctions. Leurs

carrières, souvent marquées par des missions en Afrique de l'Ouest et centrale, témoignent d'une volonté de renforcer l'efficacité du dialogue diplomatique dans un environnement africain en pleine mutation. Un choix n'est donc pas anodin. Il traduit la volonté de Paris d'installer un dialogue plus respectueux des sensibilités africaines, dans un climat où l'exigence de souveraineté se fait plus pressante. L'Élysée aurait déjà validé une série de nominations qui seront officialisées en Conseil des ministres dans les prochaines semaines.

Contexte de recomposition

Des nominations qui s'inscrivent aussi dans un contexte de recom-

position plus large. Ces dernières années, la France a vu son influence reculer au Sahel, chahutée par des coups d'État, une opinion publique africaine plus critique, et l'émergence de puissances concurrentes comme la Chine, la Russie ou la Turquie. Face à cette perte de terrain, Paris tente de rééquilibrer ses relations : moins de paternalisme, plus de partenariats. Ces remaniements interviennent aussi à un moment charnière, où la France tente de s'adapter à un continent de plus en plus exigeant, souverain et diversifié dans ses partenariats. Au Quai d'Orsay, ce changement se reflète dans la réorganisation de la Direction Afrique, notamment autour du poste stratégique

de « Monsieur Afrique », en pleine redéfinition. Objectif affiché : passer d'une logique d'influence à une logique d'écoute et de coopération mutuelle.

Un tournant diplomatique ?

Historiquement, l'Afrique francophone a longtemps été un prolongement de la politique étrangère française, entre héritage colonial et zones d'influence. Mais ce modèle s'essouffle. Les renouvellements en cours pourraient marquer un virage plus profond : celui d'une diplomatie française moins verticale, plus humble et ancrée dans les réalités africaines. Reste à savoir si ces changements seront perçus sur le terrain comme un simple lifting

ou comme un réel changement de cap.

Un précédent historique : les indépendances africaines

La dernière fois qu'une telle vague de nominations a eu lieu remonte aux années 1960, lors des indépendances africaines. À cette époque, la France a procédé à une extension massive de son réseau diplomatique sur le continent. En 1965, la France comptait trente-cinq ambassades en Afrique, pour trente-sept États indépendants. Ce déploiement visait à assurer une présence physique auprès de la quasi-totalité des gouvernements africains, dans le cadre de la politique de la « Françafrique ».

Noël Ndong

GOUVERNANCE

La Stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales validée

Le Congo vient de se doter d'une « Stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales » à l'issue d'un atelier de validation qui, après cinq jours des travaux, s'est clôturé le 6 juin à Brazzaville. Le document stratégique favorisera la croissance d'une économie maritime et fluviale durable, capable de répondre aux enjeux sécuritaires, sociétaux et environnementaux du pays.

La Stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales validée va suivre le processus décisionnel en vue de son adoption, a fait savoir le ministre délégué, chargé de la Réforme de l'Etat, Joseph-Luc Okio, qui a clôturé les travaux. « Valider une stratégie, c'est poser les fondations. Mais notre responsabilité collective est désormais de la faire vivre », a-t-il déclaré, en présence du secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck; du préfet de Brazzaville, Gilbert Mouanda-Mouanda; des ambassadeurs; des partenaires techniques et financiers.

Pour sa part, le secrétaire permanent, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a indiqué que cette stratégie nationale validée trace les axes prioritaires de la gouvernance des mers et des eaux continentales en assurant une prise en main plus opérationnelle.

Les grandes lignes de cette stratégie repose, entre autres, sur le renforcement de la sécurité maritime et fluviale; l'améliora-



Les acteurs impliqués dans la validation de la Stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales / Adiac

tion de la coordination interministérielle en s'appuyant sur le secrétariat permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales; l'implication des collectivités locales et des communautés riveraines dans la gouvernance des espaces aquatiques; l'intégration des enjeux liés au changement climatique qui transforme profondément les équilibres écologiques, économiques et humains du Congo; le financement durable et innovant de l'action de l'Etat

en mer et dans les eaux continentales. Le chargé d'affaires de délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Torben Nilsson, a salué les efforts du pays l'ayant permis de disposer désormais d'une « Stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales ». « Cette stratégie va inspirer d'autres pays du golfe de Guinée », a-t-il fait savoir. Le chef de l'équipe de l'EnMAR, Gilles Chehab, a abondé dans le même sens en soulignant que cette stratégie intègre les enjeux du XXI^e

siècle ainsi que les nouveaux défis auxquels le pays doit faire face concernant la mer et les eaux continentales.

Pour aboutir à la validation de ce document stratégique, le Congo a bénéficié de l'appui des partenaires techniques et financiers, en l'occurrence l'UE à travers le projet EnMAR; l'Agence française de développement pour le nouveau port de pêche de Pointe-Noire et des appontements pour la pêche artisanale; la Commission de l'Union africaine et la Communauté éco-

nomique des États de l'Afrique centrale; les Nations unies à travers le Programme des Nations unies pour le développement, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime; ainsi que la Banque mondiale. C'est, en effet, devant ces partenaires que le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a souligné: « Dans notre pays, les plus hautes autorités mesurent à leur juste valeur l'importance des eaux et y attachent une attention soutenue. Il me plaît d'espérer que les plans d'actions et les programmes qui découlent de la stratégie nationale bénéficieront d'un engagement au moins équivalent de tous et de nos partenaires au développement ».

Ce, après avoir évoqué la symbolique selon laquelle la validation de cette stratégie se tient à une période voisine de la tenue de la conférence des Nations unies sur les océans, prévue du 9 au 13 juin courant à Nice, en France.

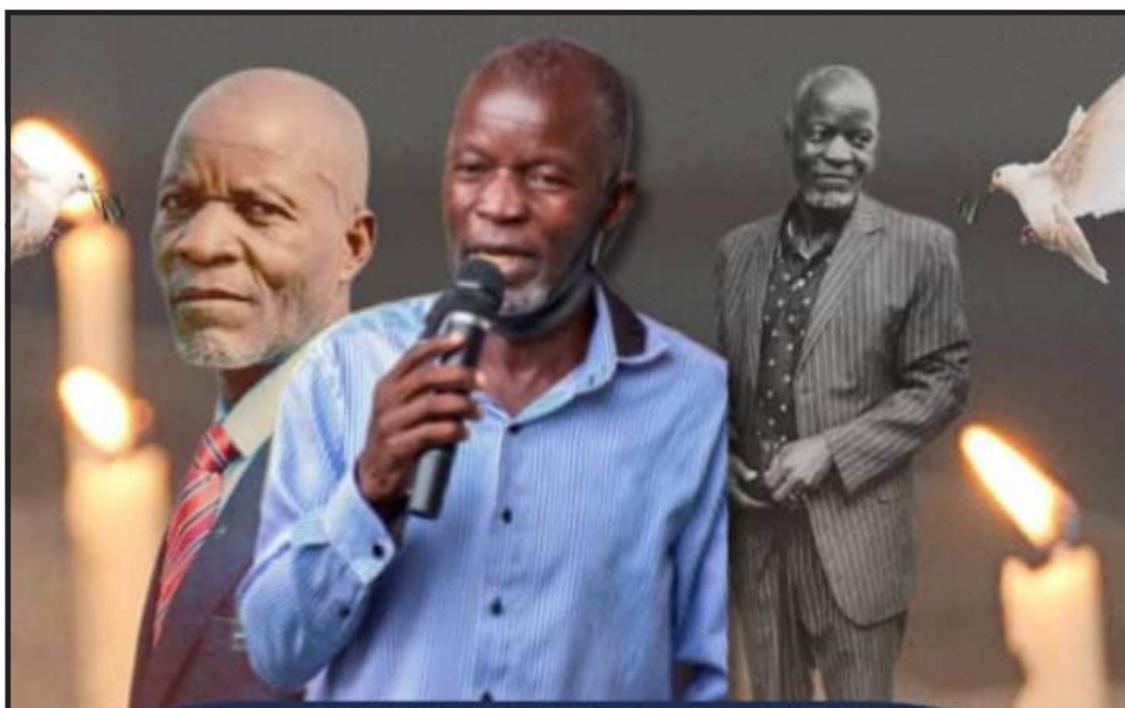
Rominique Makaya

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DES COMMUNICABLES | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO | ADIAC TV

TELECHARGEZ L'APPLICATION MOBILE ADIAC CONGO

Scannez le QR code pour télécharger l'application



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MESMIN GONZAGUE MATOURIDI

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 10h00 : recueillement au domicile familial sis 38 rue Loudima à Oungali;
- 11h30 : départ pour la paroisse Jésus-Ressuscité-de-la Divine-Miséricorde au Plateau des 15 ans;
- 12h00 : messe de requiem;
- 13h30 : départ pour le cimetière Wayako;
- 16h00 : fin de la cérémonie.

CEEAC

Le financement autonome, défi majeur de l'organisation sous-régionale

Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, a abrité la 26^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) tenue sur le thème « Consolider les acquis de la réforme de la CEEAC pour accélérer l'intégration régionale et la construction d'une communauté de destin en Afrique centrale ».

La conférence à laquelle participait le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, aux côtés de ses pairs de la sous-région ainsi que des représentants des organisations africaine et onusienne a été l'occasion pour ces dirigeants de prendre non seulement connaissance du rapport de performance de la communauté pour la période de janvier 2024 à mai 2025, mais aussi d'évoquer l'opérationnalisation des organes manquants parmi lesquels les membres du Parlement, de la Cour des comptes et de la Cour de justice de la communauté. De même, elle a permis de se projeter sur l'avenir de l'organisation, à savoir les objectifs fixés par les chefs d'Etat et de gouvernement, notamment les difficultés liées au manque de ressources financières qui ne permettent pas à la CEEAC d'assoir son autonomie financière.

Lors de la conférence, les chefs d'Etat et de gouvernement présents ont également fait le double défi de la bonne gouvernance financière, conformément aux valeurs exprimées dans les textes



Les chefs d'Etat et de gouvernement membres de la CEEAC/DR

qui régissent leur organisation en ce qui concerne, entre autres, les questions de sécurité susceptibles de générer des dividendes de l'intégration régionale pour les citoyens de la communauté. Saluant, par ailleurs, l'effort déployé par la commission pour accélérer l'opérationnalisation

de l'organisation pour la santé de l'Afrique centrale, la conférence a également noté les efforts accomplis par la communauté dans la mise en œuvre de la feuille de route pour l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange de la CEEAC. A cet effet, elle a instruit la commission d'organiser une

session du Comité technique spécialisé Marché commun. Evoquant le contexte politique et sécuritaire de la sous-région caractérisé par des menaces de paix, de la sécurité et de la stabilité régionale, notamment l'activisme des groupes armés et des mouvements terroristes, la

conférence qui a reçu une information sur la situation à l'Est de la République démocratique du Congo a encouragé le Rwanda à mettre en œuvre les dispositions de la déclaration de la 5^e session extraordinaire de la conférence tenue à Malabo.

Guy-Gervais Kitina

DIPLOMATIE

La République du Congo à l'honneur dans la province du Québec

À travers une visite officielle initiée par le gouvernement du Québec, dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération, Appolinaire Aya, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo au Canada, a séjourné à Québec city, les 5 et 6 juin.

Accompagné de Jean Didier Clovis Ngoulou et d'Aurélien Sabine Youmbah née Oyous, respectivement ministre conseiller et conseiller d'ambassade, le diplomate congolais a eu des entretiens avec plusieurs personnalités canadiennes au cours desquels il a évoqué plusieurs questions d'intérêts communs que ce soit dans le domaine lié à la protection et la conservation de l'environnement que sur la contribution diverse des deux pays au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. Parmi ces personnalités, l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec; l'honorable Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale et Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

Cette visite hautement



Poignée de main entre l'ambassadeur Appolinaire Aya et l'honorable Nathalie RoyDR

symbolique débutée par une présentation des affaires courantes suivie d'une visite guidée à l'Assemblée nationale, avant d'être clôturée par la signature du livre d'or de l'Assemblée nationale du Québec, intervient une année après la tenue de la cérémonie de présentation des lettres de créance du diplomate congolais auprès de la très honorable Mary Simon May, gouverneure générale et commandant en chef du Canada.

Si la coopération entre la République du Congo et le Québec reste encadrée par l'Accord général de coopération signé entre les gouvernements congolais et canadien en 1974, il tient toutefois de rappeler que celle-ci est limitée principalement dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé.

Les Dépêches de Brazzaville

HOMMAGE

Kalala Muena Mpala honore la mémoire de son défunt collègue Me Yoka

Me Kalala Muena Mpala, avocat au barreau près la Cour suprême de justice (CSJ), conserve un précieux souvenir de son estimé confrère, Me Aimé Emmanuel Yoka, ancien avocat et ministre du Congo Brazzaville. Ce dernier, dont le décès récent a attristé le milieu judiciaire, a laissé derrière lui un héritage impressionnant, comme en témoigne son parcours professionnel remarquable.

C'est avec émotion que Me Kalala, accompagné de son épouse, a traversé le fleuve Congo, le 31 mars dernier, à bord d'un canot rapide « Onatra rénové » pour rendre hommage à l'éminent juriste Aimé Emmanuel Yoka et lui manifester leur indéfectible amitié. Malheureusement, tous les projets du couple n'ont pas pu se concrétiser en raison des imprévus survenus lors de leur séjour à Brazzaville.

Leur aventure débuta au ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, où Me Kalala apprit que le ministre Jean Claude Gakosso, qu'il souhaitait saluer, était absent. Il était attendu aux funérailles de Me Aimé Em-

manuel Yoka, placées sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, grand chancelier des Ordres nationaux. Désireux de déposer une couronne de fleurs au Palais du congrès, lieu choisi pour la cérémonie funéraire, le couple a dû retourner à son hôtel, le cœur lourd. Il n'eut également pas l'opportunité de présenter ses civilités au président de la Cour constitutionnelle du Congo.

Cependant, pour pallier cette déception, Me Kalala Muena Mpala choisit de s'exprimer malgré tout au nom de la corporation en tant qu'avocat au seul barreau près la Cour suprême de justice de la République démocratique du Congo. Le contenu de son

oraison funèbre fût révélé le 1er avril.

Une reconnaissance professionnelle

Dans son homélie émotive, Me Kalala rend un vibrant hommage au regretté Me Yoka, évoquant les souvenirs glorieux de sa carrière en tant que défenseur du droit. «Aîné dans notre noble profession d'avocat, nous n'avons pas pu déposer notre gerbe de fleurs sur ton cercueil ! Cette lettre symbolise notre affection. Sur cette terre qui unit nos deux Congo, tu as soutenu le président de la République avec un dévouement sans égal. Va en paix, cher confrère !», écrivit-il. Il continua en honorant deux autres collè-

gues disparus, à savoir Yoka Mangono, son aîné au barreau près la Cour suprême de justice, et Yoka Mampunga. Et d'ajouter : «*Encore en vie, deux autres Yoka résident à Kinshasa ; l'un, un danseur reconnu, l'autre, un éloquent écrivain en langue française et lingala.*

La suite de son discours mentionne d'autres personnalités célèbres ayant œuvré pour le rapprochement des Congolais des deux rives, tels que Essous Jean Serge et Jamais Kalonga. Plus que tout, Me Kalala Muena garde un excellent souvenir de son bref passage à Brazzaville, dont le moment fort demeure l'accueil chaleureux reçu au ministère des Affaires étran-

gères.

Cette visite fut marquée par la bienveillance du directeur administratif et juridique qui, partageant avec lui l'absence de prénoms à consonance étrangère, lui fit chaud au cœur.

De même, l'audience lui accordée par le bâtonnier Locko fut l'un des temps forts de son séjour brazzavillois. En sa qualité de président médiateur général de l'Afric'ambiance, il dédie à l'ensemble de ses confrères des deux rives ainsi qu'au ministre Jean Claude Gakosso, la chanson « Africa mokili mombimba » de l'African-Jazz, pour le réconfort moral de tous, aussi bien Brazzavillois que Kinois.

Sylvain Andema

SÉNAT

Le projet de loi sur l'aménagement du territoire en examen

Adopté par l'Assemblée nationale, le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire a été envoyé récemment au Sénat pour une seconde lecture avant sa promulgation par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

La démarche s'inscrit dans le cadre du processus législatif en vue de doter le pays d'un cadre juridique moderne et adapté aux enjeux contemporains d'organisation et de gestion de l'espace national. Le texte, porté par la vision du président de la République et inscrit dans le programme du gouvernement, répond à la nécessité de planifier, de structurer et de moderniser durablement le territoire congolais, dans une optique d'équité et de développement intégré.

La séance plénière présidée par l'honorable Jean-Michel Sama Lukonde a été marquée par l'exposé du ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo qui a présenté les neuf piliers structurants du projet de loi. Ce texte vise à remplacer les mécanismes anciens et inadaptés encore régis par un décret datant de 1957, par un dispositif normatif actualisé, cohérent et conforme aux aspirations du développement durable.

La réaction des sénateurs a été largement favorable, saluant tant le contenu du texte que la démarche participative de son élaboration. À la suite d'une motion formulée au cours du débat, le projet de loi a été renvoyé en commission pour examen approfondi. Le ministre d'État y apportera les éclaircissements requis, dans le respect des procédures et de l'esprit de concertation institutionnelle. Le gouvernement réaffirme sa détermination à faire de l'aménagement du territoire un levier stratégique pour la transformation socioéconomique du pays, à travers une gestion rationnelle de l'espace, au service du bien-être de la population et de la souveraineté territoriale. La promulgation prochaine de cette loi constituera une étape clé dans la construction d'un Congo planifié, équitablement aménagé et tourné vers l'avenir.

Blandine Lusimana

GRAND BANDUNDU

La communauté musulmane Ahmadiyya a célébré la fête de l'Aïd-ul-Adha

La grande fête de Tabaski (l'Aïd-ul-Adha) a été célébrée, le 7 juin, en République démocratique du Congo (RDC), comme partout ailleurs dans le monde. Des fidèles musulmans Ahmadis ont été encouragés à faire toutes sortes de sacrifices pour l'élévation spirituelle, morale, sociale et économique de l'humanité en général, et de leur communauté, en particulier.

Dans le Grand Bandundu, les actions humanitaires ont été soutenues par l'organisation non gouvernementale Humanity first, une association caritative ayant pour but de protéger la vie et la dignité humaine. Pour cette fête de Tabaski (l'Aïd-ul-Adha) marquant la fin du pèlerinage à la Mecque, la Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo (Comaco)/Grand Bandundu a réalisé plusieurs actions humanitaires dans cette partie de la RDC, montrant ainsi l'esprit philanthropique tel que résumé par son fondateur, Hazrat Mirza Ghulam Ahmad, conformément aux enseignements du Saint Coran et du Saint prophète Muhammad. Pour cette célébration, quatorze vaches ainsi que trente-sept chèvres et moutons ont été égorgés et leur viande distribuée aux membres de la communauté, à leurs familles ainsi qu'à d'autres personnes dans le Grand Bandundu (Bandundu-ville, Basankusu, Mushie, Nioki, Bagata,

Camp Banku, etc.)

En marge de cette célébration, la Comaco/Grand Bandundu a également organisé, le 8 juin, un programme de visite aux déplacés du territoire de Kwamouth se trouvant dans la province du Kwilu, dans la ville de Bandundu, dans le site érigé au quartier Malebo. Plus de 350 familles ont bénéficié de ce geste de générosité de la communauté musulmane appuyée par Humanity first.

Visite de réconfort aux prisonniers

Dans cet élan, la Comaco a offert, le 9 juin, un repas aux prisonniers de la maison carcérale du cinquantenaire de Bandundu. Plus de 345 détenus de cette prison ont bénéficié de la farine de manioc, de la viande de bœuf et du jus. Le même geste a aussi été fait en faveur de vingt-deux détenus à la prison de Kingubu, à la cité de Nioki. En tout, ce geste de générosité a bénéficié à près de 6 000 personnes en détresse.

Une application des recommandations et prescriptions coraniques concernant l'assistance aux nécessiteux. Le Coran dit, en effet : «Et pour l'amour de Lui (Allah), ils nourrissent l'indigent, l'orphelin, et le captif ; en leur disant: nous vous donnons à manger uniquement pour le plaisir d'Allah. Nous ne désirons de vous ni récompense ni remerciements.» (Chapitre 9 verset 9,10).

Humanity first, cet organisme international à but non lucratif, non politique et non religieux, vient en aide aux personnes les plus démunies et les plus vulnérables dans plus de 91 pays. Son action comprend des projets de développement et de secours à court et à long terme, et a pour objectif de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie grâce à l'assistance médicale, l'hébergement, l'assainissement et l'approvisionnement en eau, nourriture et vêtements.

Lucien Dianzenza

ENJEUX DE L'HEURE

Félix Tshisekedi et Martin Fayulu font la paix des braves

L'opposant Martin Fayulu Madidi a été reçu le 5 juin, au Palais de la nation à Kinshasa, par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Cette rencontre a eu lieu soixante douze heures après qu'il avait publiquement exprimé son souhait de rencontrer le chef de l'État.

Le président du parti Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) a été accueilli dans une ambiance visiblement détendue. Tout sourire, l'ancien candidat à la présidentielle de 2023 a gravi les marches du Palais pour rejoindre le salon des ambassadeurs, où il a échangé une chaleureuse accolade avec le président de la République.

« Je suis content de vous voir, et nous allons échanger à cœur ouvert », a déclaré Félix Tshisekedi en ouverture de la rencontre inédite. Martin Fayulu était accompagné de ses plus proches collaborateurs parmi lesquels Devos Kitoko, Prince Epenge, Alex Dende (Lexus Legal) et Chantal Moboni. L'entretien qui a duré près de deux heures, a porté sur la situation critique que traverse le pays. Devant la presse, Martin Fayulu a déclaré : « Le pays traverse une période très difficile. Nous sommes attaqués de toutes parts. Il est temps de créer un camp de la patrie. Nous n'avons pas trente-six solutions. Face aux crises sociale, politique et sécuritaire, seule une cohésion nationale peut nous sauver ».

L'opposant a également plaidé pour un dialogue social inclusif et encouragé le chef de l'État à rencontrer les évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo et les pasteurs de l'Église du Christ au Congo, porteurs d'un pacte social. Selon lui, le président a promis de répondre rapidement à cette proposition.

Interrogé sur une éventuelle entrée dans les institutions, Martin Fayulu a précisé que ce point n'a pas été abordé lors de l'entretien.



Entretien entre Martin Fayulu et le président Félix Tshisekedi / DR

« Le pays traverse une période très difficile. Nous sommes attaqués de toutes parts. Il est temps de créer un camp de la patrie. Nous n'avons pas trente-six solutions. Face aux crises sociale, politique et sécuritaire, seule une cohésion nationale peut nous sauver ».

Il s'agit de la première rencontre entre les deux hommes depuis novembre 2018, date de leur rupture à l'issue du conclave de l'opposition à Genève. Depuis lors, Martin

Fayulu s'est imposé comme l'un des plus farouches opposants au régime Tshisekedi.

Cette rencontre, riche en symboles, pourrait marquer le début

d'un tournant politique majeur, en faisant évoluer un long duel en un dialogue au nom de l'intérêt supérieur de la nation. Il se susurre dans les milieux intéressés que le

challenger de Félix Tshisekedi à la présidentielle de 2023 serait sur la voie d'occuper la Primature. Après les consultations amorcées auprès des différentes forces sociopolitiques du pays, le temps est venu, pour Félix Tshisekedi, de se choisir un nouveau Premier ministre dont le profil répond aux exigences de paix, de stabilité et de cohésion nationale que requiert le pays à l'heure actuelle.

Sylvain Andema

ENJEUX RÉGIONAUX

La CEEAC ordonne le retrait des troupes rwandaises du sol congolais

« Consolider les acquis de la réforme de la CEEAC pour accélérer l'intégration régionale et la construction d'une communauté de destin en Afrique centrale », tel est le thème qui a été choisi pour la 26e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) qui s'est tenue le 7 juin à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale.

Sept chefs d'État et de gouvernement ont pris part à la session dont celui de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui s'est fait accompagner d'une équipe réduite de ses proches collaborateurs. Plusieurs points importants ont été au menu de cette rencontre parmi lesquels la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC, la passation de la présidence tournante de la CEEAC et la fin de mandat de l'équipe de la Com-

mission de la CEEAC.

La cérémonie inaugurale a été marquée par une série de prises de parole traditionnelles dont celle du président de la Guinée équatoriale et président en exercice de la CEEAC. Dans son discours d'ouverture, Obiang Nguema Mbasogo a mis en exergue les réalisations de la mandature écoulée et donné le ton pour les échanges à venir. Les discussions menées directement et à huis clos ont permis aux chefs d'État et de

gouvernement de se prononcer sur des questions sensibles ainsi que sur les défis auxquels la région est confrontée. Un communiqué final a sanctionné ce forum comprenant quelques décisions importantes.

Sur la situation sécuritaire qui prévaut dans l'Est de la RDC, les dirigeants de la CEEAC ont pris acte de l'agression dont est victime ce pays de la part du Rwanda et lui ont ordonné de retirer ses troupes du sol congolais.

Concernant la passation de la pré-

sidence tournante de la CEEAC, le sommet a préconisé que la Guinée équatoriale conserve encore la tête de l'organisation au détriment du Rwanda jusqu'à la résolution de son différend avec la RDC. Quant au dernier point relatif à la fin du mandat de l'équipe de la Commission de la CEEAC, il a été décidé du renouvellement de ses animateurs dans trois mois. Notons que cette session est intervenue dans un contexte régional marqué par des enjeux cruciaux liés à la sécurité

transfrontalière, la gouvernance démocratique, le développement durable et la coopération économique régionale. Quelques heures après la tenue de ce sommet, le Rwanda a annoncé son retrait de la CEEAC. Kigali dénonce le fait de n'avoir pas pu en assurer la présidence tournante tout en déplorant « l'instrumentalisation de la CEEAC par la République démocratique du Congo, avec le soutien de certains États membres ».

S.A.

RELANCE DES COMPÉTITIONS

La Fécofoot désigne une équipe pour échanger avec le ministère des Sports

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a tenu, le 7 juin à Brazzaville, sa session du Comité exécutif au cours de laquelle l'état des lieux des saisons 2023-2024 et 2024-2025 a été fait tout en mettant l'accent sur la relance des compétitions.

« Le contexte dans lequel nous nous trouvons présentement nous presse résolument à nous remettre au travail », a expliqué le président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, dans son mot d'ouverture.

La tenue de cette réunion est la suite logique de la réintégration du Comité exécutif dans les locaux de la Fécofoot. Ses membres ont pris acte de leur réintégration à leur siège, précisant qu'elle marque ainsi une étape importante dans la redynamisation des instances de la Fécofoot.

Pour ce faire, la Fécofoot a désigné une équipe pour rencontrer le cabinet du ministre des Sports afin de faire le point en vue de la reprise des compétitions. Cette démarche fait suite à ses rencontres multiples rencontres avec la famille du football au cours desquelles « tous les acteurs rencontrés ont manifesté l'intérêt de voir redémarrer, dans les plus brefs délais, les activités sportives à travers tout le pays », précise le communiqué final des travaux. Elle a rendu, par ailleurs, un hom-



Le président de la Fécofoot disant sa reconnaissance aux autorités / Adiac

mage à tous ceux qui ont œuvré dans la résolution de la crise du football congolais. « Ainsi, pour ne pas laisser la situation s'enliser puisqu'elle desservait notre football, les autorités, tout comme les hautes institutions, dans un élan collectif d'actions, se sont mobi-

lisés pour trouver une issue heureuse à cette crise. Ces autorités et institutions ont eu à engager des contacts d'échange et de concertation avec notre Comité exécutif. Les efforts déployés n'ont pas été vains », a reconnu Jean Guy Blaise Mayolas.

Le président de la Fécofoot a ajouté : « Nous nous félicitons de l'aboutissement heureux de cette situation et saisissons cette opportunité pour exprimer notre profonde gratitude à monsieur le président de la République, chef de l'Etat, son ex-

cellence Denis Sassou N'Guesso; notre reconnaissance et nos remerciements à monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso; à monsieur le président du Sénat, le vénérable Pierre Ngolo; à monsieur le président de l'Assemblée nationale, l'honorable Isidore Mvouba; et à monsieur le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé; ainsi qu'à la justice congolaise ».

La Fécofoot a également désigné des commissaires Fédération internationale de football association-Confédération africaine de football pour le cycle 2025-2027. Jean Médard Kosso et Victor Magloire Nanguia ont été désignés chez les hommes tandis qu'Elise Mankou et Chimène Nombault l'ont été chez les femmes. Les points sur les postes vacants au sein du Comité exécutif et la convocation de la prochaine assemblée générale ordinaire ont été renvoyés à la prochaine session.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le Comité d'évaluation plaide pour une refonte de la gouvernance

Suite aux soubresauts que connaît le football congolais, le ministre en charge des Sports avait mis en place un Comité d'évaluation afin de recenser les problèmes et proposer des pistes de solutions. C'est ce qui a été fait par les membres de cette structure qui sont allés les soumettre, le 6 juin, au Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Le comité d'évaluation et de propositions dirigé par Jean Michel Mbono, ancien président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), a proposé des pistes de solutions pour la relance du football congolais. Cet organe estime qu'il est nécessaire d'impulser une nouvelle dynamique dans la gestion de ce sport. Les recommandations du comité s'articulent autour d'une refonte de la gouvernance du football national, avec un encadrement renforcé des jeunes talents, la réhabilitation progressive des infrastructures sportives et une gestion plus transparente et responsable des ressources financières et humaines du secteur.

Ce comité qui a été chargé de produire un rapport détaillé sur les causes du déclin du football national et de formuler des recommandations concrètes a fait le diagnostic du football congolais. Il a identifié des dysfonctionnements structurels et proposé des moyens de redressement réalistes, notamment la création d'une commission de suivi chargée de la mise en œuvre des mesures correctives, ainsi que l'installation d'un Conseil d'enquête destiné à clarifier les responsabilités dans la gestion du football congolais au cours des dernières années.

« Permettez-moi, au nom du noyau de réflexion pour la relance du football en République du Congo, de prendre la parole. Il s'agit de la transmission à votre autorité de la réflexion qui a été menée pendant près de trois mois. Il me plaît de rappeler que toute l'œuvre du noyau a porté, d'abord, sur un diagnostic du football congolais qui est très malade, ensuite, une thérapie à travers des préconisations pour sortir de cet état de fait, et enfin, des recommandations », a indiqué Jean Michel Mbono.

Après avoir pris connaissance du rapport, le chef du gouvernement a salué la qualité du travail réalisé par le Comité avant de souligner la nécessité d'une mobilisation collective de tous les acteurs concernés.

Notons que ce rapport sera prochainement examiné en Conseil des ministres. Selon quelques sources, le gouvernement fera, ensuite, une communication officielle afin de définir les prochaines étapes opérationnelles.

Rude Ngoma

ARTS DE SCÈNE

Le festival « Retour au mbongui » lancé à Pointe-Noire

La 25e édition du festival international de conte « Retour au mbongui » a allumé ses lampions le 5 juin à la Voûte des artistes, à proximité de la Place de la gare ferroviaire de Pointe-Noire, en présence de Genest Wilfrid Paka Banthoud, administrateur-maire de l'arrondissement 6, Ngoyo.



Les participants au lancement du festival «Retour au mbongui»/Adiac

Organisé par la compagnie de conte Africa graffitis et le Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte Matève, le festival «Retour au mbongui» est l'occasion pour les férus de la parole vagabonde de s'exprimer à travers des contes, les arts de scène, la musique du terroir, les danses et la percussion. « Ce festival nous offre des moments de joie à travers les rencontres et le partage d'expérience et de savoir », a dit Chancy Mikia, directrice départementale des Arts et Lettres de Pointe-Noire.

Pendant dix jours, le public va admirer le talent des conteurs comme David Merour de Guyane avec le conte «Pripri», Sylvie Vieville de France avec «Cacahouettes et

Lili», Toybou Djamaidine des Comores avec «A qui la faute de Victor Hugo», Jean-Marie Diatsonama de Brazzaville, des conteurs de Pointe-Noire, les Tam Tam de Pointe-Noire... au Centre de ressources du conte, au musée Cercle africain au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati Loutard.

Les réjouissances culturelles vont prendre fin le 15 juin avec la balade spectacle contes, danses, chants. Tous les artistes participant au festival y prendront part avec pour point de départ le Centre de ressources et le point de chute la magnifique plage de Mvassa. En marge de l'événement, le public va visiter la galerie photo contemporaine de Sophie Gillmann.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Médard Moussodia interdit de toute activité



Jean Didace Médard Moussodia a été suspendu provisoirement par la Fédération internationale de football association (Fifa) de toute activité liée au football jusqu'en juillet.

La sanction a été infligée conformément à l'article 70 du Code disciplinaire de la Fifa, précisant qu'elle s'applique à toutes les fédérations membres et confédérations y compris la Confédération africaine de football.

Dans une notification datée du 13 mai, la Fifa, par l'intermédiaire de sa Commission de discipline dirigée par le Colombien Jorge Ivàn Palacio, a informé d'étendre mondialement la sanction infligée à l'ancien membre du Comité exécutif

de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Chambre de jugement de la Commission d'éthique le 24 septembre 2024. La Fécofoot, destinataire en copie de la décision, est chargée d'en notifier officiellement l'intéressé.

La Commission de discipline de la Fifa avait déjà suspendu provisoirement jusqu'au 2 août de toute activité liée au football et conformément à l'article 70 les principaux responsables de la Commission ad hoc. Il s'agissait de William Bouaka, d'Alain Roch Francky Loemba, de Wilfried Bruno Monka, d'Oumar Djim et de Fred Heryl Tinio Mandounou.

James Golden Eloué

TRANSFERTS

Alain Ipiélé signe pour deux saisons au FC Valenciennes

Libre de tout contrat, l'international congolais s'est engagé jusqu'en 2027 en faveur du FC Valenciennes, 9e de National cette saison.

Cap au Nord pour Alain Ipiélé : après une saison et demie dans les Bouches-du-Rhône, à Martigues, l'attaquant de 27 ans pose son sac de sport à Valenciennes, dans un département qu'il connaît bien pour avoir porté le maillot de Dunkerque entre juillet 2022 et janvier 2024. Il a signé un contrat de deux ans, plus une année en option.

Le droitier, qui s'épanouit principalement dans le couloir gauche, va également retrouver un championnat qu'il connaît bien, car c'est en National 1 qu'il a le mieux performé dans sa carrière. Lors de sa première saison à Dunkerque, en 2022-2023, il a été l'un des artisans de la montée en Ligue 2, avec sept buts et dix passes décisives en trente-quatre matches. Il ne parviendra en revanche pas à confirmer, la saison suivante, en Ligue 2 et quitte le club en janvier pour Martigues, qui évolue en N1.

Sous le maillot rouge et jaune des Provençaux, Ipiélé va enchaîner les bonnes prestations et, encore une fois, être l'un des moteurs de la promotion surprise du FC Martigues en Ligue 2.

Malgré l'envie de montrer qu'il a sa place à cet étage, il livre une saison 2024-2025 inégale, en ayant perdu, au fil de la saison, sa place de titulaire (32 matches, 18 comme titulaire, 2 buts, 4 passes décisives).

Nul ne doute qu'au VAFC, tout le monde signe des deux mains pour un printemps 2026 de feu, comme le Congolais en a livré en 2023 et 2024.

Notons qu'Ipiélé sera entraîné par Stéphane Moulin, qui avait dirigé Fodé Doré et Arnold Bouka Moutou avec un certain succès au SCO d'Angers. Un signe annonciateur d'une belle saison à venir ?

Belgique, 1re division

Saison sans relief pour Senna Miangué, opéré du genou en mars. Avant cela, le défenseur belgo-congolais n'avait joué que seize matches de Jupiler League, dont sept comme titulaire.

Sur la scène européenne, où le Cercle de Bruges a successivement joué les préliminaires de la Ligue Europa, ceux de la Ligue Conférence, puis la phase de groupe et les 8es de finale de cette dernière, le fils de Boniface Miangué compile dix matches, dont huit titularisations et un brassard de capitaine.

Régulièrement recentré en défense centrale, l'ancien joueur de l'Inter, de Cagliari, du Standard de Liège et d'Eupen est en fin de contrat.

Européen jusqu'en mars, le Cercle de Bruges s'est difficilement maintenu à l'issue des barrages face au Patro Eisden.

En revanche, Courtrai et Mark Mampassi ont été relégués, avec une 15e place de saison régulière et la 3e place, sur quatre, des play-down.

Le défenseur central de 24 ans a subi deux blessures aux adducteurs, entre octobre et janvier, puis entre mars et mai, ce qui l'a privé de l'intégralité des play-offs.

Résultat des courses : quatorze apparitions en championnat, dont douze titularisations, et une expulsion. Prêté au club depuis septembre 2022, il va revenir au Lokomotiv Moscou où il



reste sous contrat jusqu'en juin 2026. Peu de chances, toutefois, qu'il poursuive sa carrière en Russie, où il ne s'était pas imposé lors de son arrivée en 2022.

Belgique, 2e division

Fin de saison riche en émotions pour Roméo Vancy Mabanza et le Patro Eisden. Cinquième de saison régu-

lière, le Patro s'est hissé jusqu'aux barrages, finalement perdus face au Cercle de Bruges (1-5, 3-1).

Le Congolais, buteur à la 90e+3 minutes lors du match aller, n'ira donc pas en Jupiler League. Mais le grand attaquant (1m 96) revient de loin, puisqu'il avait signé au KVK Tienen, en 3e division l'été dernier.

Fort de neuf buts en quinze matches de division VV, l'ancien joueur de Schifflange a été recruté par le Patro Eisden en janvier pour un total de trois buts en dix matches de 2e division. Sous contrat jusqu'en juin 2026, va-t-il susciter l'intérêt d'un club plus huppé ?

Saison blanche pour Yannick Loemba, en froid avec la direction du RFC Liège. Le milieu offensif est désormais libre de tout contrat. Quelles seront les propositions, à 35 ans, après plus d'un an sans jouer en match officiel ?

Prêté en février par Blackburn, Exaucé Mafoumbi n'a pas disputé la moindre minute en équipe première avec Lierse. Le bilan de l'ancien Nantais, âgé de 20 ans, est donc de neuf matches, et un but avec la réserve des Blackburn Rovers. Encore sous contrat jusqu'en juin 2027 avec le club anglais, il devrait être de nouveau prêté.

Belgique, 3e division

Dans la poule ACFE, Randi Goteni est arrivé en janvier à Virton. L'ancien Troyen a joué cinq matches, dont cinq en play-offs.

Dans le bas de tableau, Warren Okombi a passé une année difficile au RUS Binche : aligné à seize reprises, il a encaissé trente et un buts au sein d'une équipe finalement reléguée en 2e division amateur à l'issue des play-down.

Dans la poule VV, Scott Bitsindou n'aura pas fait mieux : un but en douze apparitions pour l'ancien joueur d'Anderlecht, qui n'aura pas pu empêcher la relégation d'Heist en 2e division amateur (4e division).

Camille Delourme

EAUX CONTINENTALES

Le colloque d'Oyo promet une économie bleue durable et diversifiée

Les participants à la troisième édition du colloque scientifique international sur les eaux continentales, tenu le 4 juin à Oyo, dans le département de la Cuvette, ont formulé des propositions visant à contribuer au développement d'une économie bleue durable et diversifiée au Congo.

Les recommandations de la troisième édition du colloque scientifique international permettront l'exploration et la mise en valeur du secteur des eaux continentales par la convergence stratégique du fleuve Congo et ses affluents à la mer, a fait savoir le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, dans son discours de clôture de ce colloque tenu sur le thème « La filière des eaux continentales dans la diversification de l'économie : la sécurité et la sûreté en débat ».



« Les différentes communications présentées ont fait ressortir les bénéfices que l'on peut tirer des eaux continentales pour

une économie diversifiée et sécurisée. De la pêche continentale à la production de l'énergie hydro-électrique en pas-

« Une vue des participants au colloque Adiac sant par la navigation, l'irrigation des sols pour l'agriculture, le tourisme et la protection du climat », a-t-il poursuivi.

Afin de pérenniser et vulgariser les réflexions des uns et des autres sur la place primordiale qu'occupe l'eau dans la diversification de l'économie, les actes de ce colloque organisé avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement feront l'objet de publication dans les prochains mois.

Le secrétaire permanent, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a annoncé, par ailleurs, la parution aux éditions L'Harmattan à Paris du livre des actes du colloque tenu à Pointe-Noire, en juillet 2023, sur le thème « L'action de l'État en mer et dans les eaux continentales au Congo ».

Rominique Makaya

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La population appelée à adopter des comportements responsables

Un focus a été organisé le 5 juin à la mairie centrale par le Lions club Pointe-Noire Corail, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement dans le but de sensibiliser le public. Magloire Mabounda, directeur de cabinet du maire de la ville, a pris part à l'activité.

Le thème international choisi cette année, « Mettre fin à la pollution plastique mondiale », a fait l'objet du focus organisé par le Lions club Pointe-Noire Corail que dirige Fernande Marie-Catherine Dekambi-Mavoun-

de la pollution plastique qui menace la faune, la flore et les écosystèmes.

En effet, des déchets plastiques entassés, accumulés dans les rues, les rivières, les océans... mettent en péril la biodiversité et la santé

de l'Etat, le décret n° 2011-485 du 20 juillet 2011 portant interdiction de la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films plastiques a été pris », a dit la présidente du Lions

autres marchandises. Ainsi, cette session de sensibilisation est venue donc attirer l'attention du public sur les problèmes liés au plastique à usage unique et susciter une prise de conscience collective pour une gestion plus durable

des administrations en charge des questions environnementales...sur les dangers de la pollution plastique. « Cette situation nous oblige à prendre conscience, à abandonner la pratique malsaine de l'utilisation des matières plastiques en réduisant la consommation de plastiques à usage unique, à réutiliser les objets plastiques autant que possible, à recycler correctement en utilisant les points de collecte disponibles, à participer aux initiatives de nettoyage et de sensibilisation », a conclu le conférencier.

Signalons que 460 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde dont 70 % sont utilisées une seule fois. Chaque minute, l'équivalent d'un camion-poubelle de plastique est déversé dans les océans. Moins de 10 % des déchets plastiques sont recyclés, le reste est incinéré mis en décharge ou rejeté dans l'environnement.

Hervé Brice Mampouya



La tribune lors de la Journée mondiale de l'environnement Adiac

gou. Par cette activité, ce Lions club a voulu répondre à l'appel du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et du gouvernement qui demandent à la population d'adopter des comportements responsables en protégeant l'environnement

humaine. « La situation est préoccupante. Chacun a un rôle à jouer: les citoyens, les entreprises, le gouvernement. Pour éradiquer les impacts du sachet sur l'environnement, au Congo grâce à la clairvoyance du premier écologiste, le chef

club Pointe-Noire Corail. Seulement, l'incivisme des citoyens met à mal cette disposition réglementaire puisqu'on assiste depuis quelque temps à l'usage des sachets non biodégradables dans les villes. Ceux-ci servent d'emballage des denrées alimentaires et

de l'environnement national. Animé par Cyril Baya, environnementaliste, ce focus a donné lieu à des échanges interactifs qui ont édifié le public composé, entre autres, des vendeurs dans des marchés domaniaux, des consommateurs, des agents

HUMEUR

De la persistance des médicaments de la rue !

Plusieurs raisons concourent à la vente des médicaments dans la rue, entre aures, sociales, économiques, culturelles. Et Si le mal n'est pas attaqué à sa racine, on ne le dira jamais assez, ce phénomène persistera et prendra des proportions inquiétantes dans un futur proche.

On est sans ignorer que la porosité de nos frontières est sans nul doute l'une des causes de la persistance de ce phénomène. Car, des faux médicaments viennent le plus souvent de l'extérieur et traversent nos frontières avec la complicité de ceux-là même qui sont appelés à les garder scrupuleusement. C'est déjà là un problème grave.

Notons que la démographie actuelle aux allures croissantes dans nos villes fait naître de nouveaux comportements qui n'existaient pas il y a près de trois à quatre décennies. Des familles nombreuses sont appelées chaque jour à faire face à des pathologies qui infectent leurs membres, d'où la naissance d'une certaine complicité avec des gestionnaires des « kiosques à médicaments » afin de les acheter à bas prix, quelle que soit leur origine.

On le sait, tout médicament pharmaceutique quel qu'il soit provient de certaines essences forestières ayant des substances appropriées et qui sont transformées en des solutions soignantes dans des laboratoires spécialisés. Le pays a des forêts dans lesquelles l'on peut trouver ces essences, mais le vrai problème, c'est le manque de laboratoires certifiés et agréments par les services spécialisés pour produire des molécules qu'il faut. Un grand handicap au plan de la synergie qui doit exister entre les ressources économiques et les infrastructures scientifiques afin que ces médicaments passent de l'état primaire à l'état du produit fini, scientifiquement parlant.

En clair, ce phénomène de la pharmacie par terre ou des médicaments de la rue est depuis longtemps ancré dans notre société. Donc il est difficile de l'éliminer par un simple revers de main. « Va voir chez Pambou, s'il a déjà ouvert son kiosque à médicaments pour m'acheter deux anti-inflammatoires », c'est ce genre de réflexe qui habite notre psyché, si l'on a une sensation de douleur quelconque.

Encore qu'au niveau de nombreux coins reculés du pays, il y a un manque criant des officines pharmaceutiques officielles et comme la société a horreur du vide, ce sont des vendeurs à la criée des faux médicaments qui envahissent tous les endroits. Un habitant de Tsodjou, au fin fond des Plateaux, n'ira pas chercher un produit pharmaceutique à Ollombo-poste tandis qu'au village même, il y a un jeune qui se dit « docteur » et vend pêle-mêle des médicaments douteux. De même, un habitant d'un village enfoui dans la sous-préfecture de Bouanéla, dans la Likouala, ne se rendra pas facilement à Impfondo pour acheter un quelconque anti-inflammatoire. C'est la question de la proximité qui est soulevée ici.

Encore que la paupérisation des ménages trouve là une bonne occasion de souhaiter bon vent à ce phénomène des « faux médicaments ». Ce qui est clair, si les vraies causes de ce phénomène ne sont pas attaquées, il persistera toujours sur toute l'étendue du territoire national avec des proportions dangereuses, car n'importe qui vendrait n'importe quoi avec des risques physiologiques que court la population.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

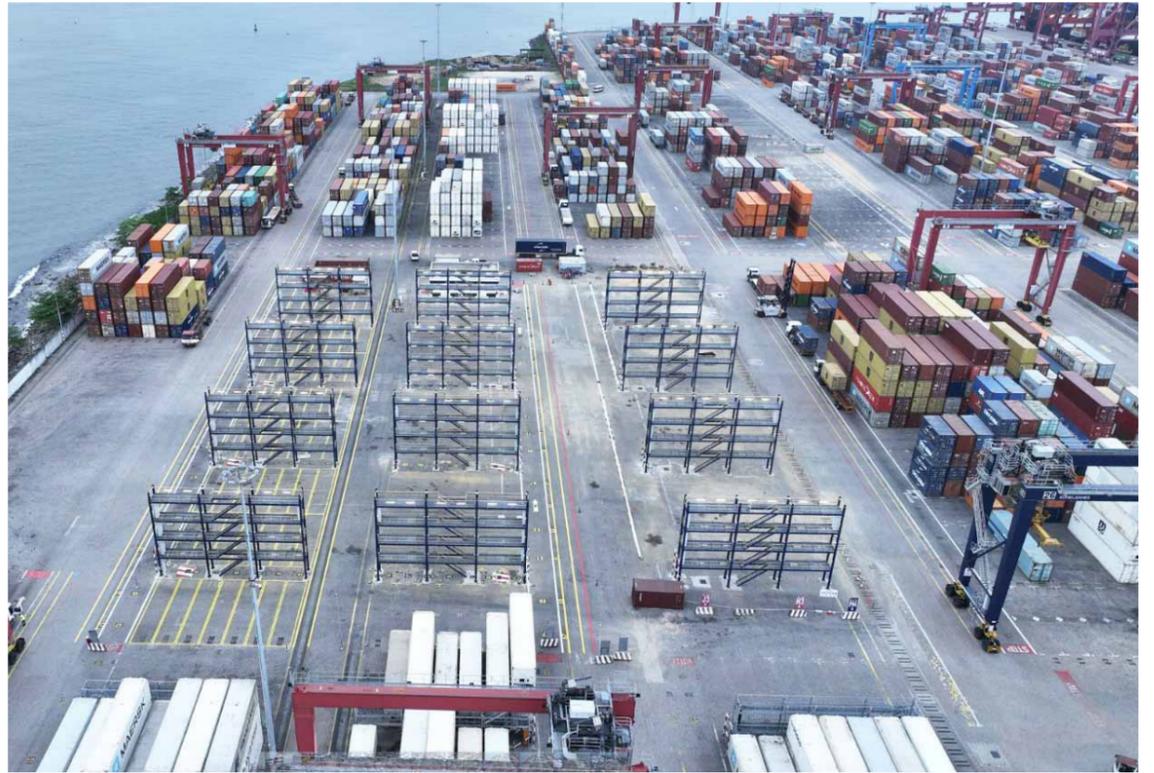
CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mbongo Christ Gloire. Je désire être appelé Mbongo Koumou Christ Gloire. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourras s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

TRANSPORT MARITIME

Le Port doté d'un grand parc de stockage des vivres frais

La société Congo Terminal, armateur de porte-conteneurs et de navires au Port autonome de Pointe-Noire, a annoncé un investissement de plus de 4,7 milliards de FCFA pour l'extension de son parc frigorifique de stockage des vivres frais importés (reefer), le plus grand de terminaux sur la Côte Ouest africaine.



Vue aérienne du parc frigorifique de stockage au port de Pointe-Noire/Congo Terminal

Filiale d'Africa Global Logistics, l'entreprise vient ainsi de rajouter 840 prises supplémentaires standards sur les 1 029 existantes afin d'augmenter les capacités de stockage des vivres frais importés.

Selon son directeur général, Antony Samzun, il s'agit d'un projet débuté en septembre 2024 sur une durée d'environ neuf mois de mise en œuvre. Ce parc comprend la construction de douze passerelles reefers de cinq niveaux.

« En raison d'une forte demande sur le marché local, les volumes des produits surgelés importés sont de plus en plus croissants ces dernières années. Ce qui nous oblige aujourd'hui à importer un nombre grandissant de conteneurs frigorifiques », a indiqué Julia Bitar, responsable approvisionnement chez Prima Market, l'un des plus grands importateurs, grossistes et distributeurs de volailles, poissons et viandes surgelés au Congo.

Pour le directeur de Congo Terminal, l'augmentation

des capacités du parc frigorifique répond à une adaptation de la demande croissante du marché local et sous-régional. Elle permet également d'anticiper les besoins à venir.

Depuis le début de la concession en 2009, Congo Terminal a déjà investi plus de 450 millions d'euros dans les infrastructures, la formation du personnel et l'achat d'équipements de dernière génération. L'entreprise a investi, en septembre dernier, plus de 400 millions d'euros dans la construction d'un terminal portuaire au Môle Est du port de Pointe-Noire.

Congo Terminal est l'opérateur exclusif des activités de manutention de navires porte-conteneurs et rouliers escalant au port de Pointe-Noire. L'entreprise est engagée dans un partenariat public-privé qui lui permet de répondre aux exigences de ses clients armateurs, importateurs ou exportateurs.

Guy-Gervais Kitina

TAEKWONDO

Deux coachs certifiés par la Fédération mondiale

Olivier Mananga et Floris Bazebizonza sont, à ce jour, les deux premiers entraîneurs congolais à obtenir le certificat international de coaching du premier degré.

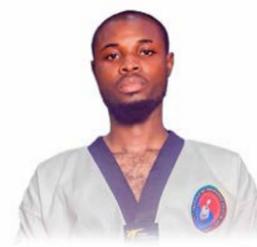
Les deux Congolais qui viennent d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire du taekwondo de leur pays se sont distingués, du 2 au 4 juin, lors du stage international organisé au Gabon, par la Fédération mondiale de taekwondo à travers son centre mondial. Ce stage de niveau 1 qui s'est déroulé en présentiel et en ligne a permis aux candidats congolais de se mettre à jour sur les nouvelles techniques de coaching, notamment la gestion d'une séance d'entraînement et bien d'autres.

Leurs nouvelles connaissances peuvent booster la pratique du taekwondo dans le pays puisque



International Coach Certificate

WT Coach Certification Course [Level 1]
04-02 Juin 2025 Au GABON



MANANGA Olivier
(Black, Légendaire17)



BAZEBIZONZA Floris Olivier

depuis quelque temps, la Fédération congolaise de taekwondo est en ébullition à cause des difficultés managériales.

Rude Ngoma

LIVRE

« Tribaliste toi-même ! », un plaidoyer pour dépasser les clivages identitaires

Le 6 juin, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville, la librairie Les Manguiers a accueilli la présentation-dédicace de « Tribaliste toi-même ! », l'essai d'Émile Gankama paru en janvier dernier aux éditions Les Lettres Mouchetées. Une rencontre littéraire dense et engagée au cours de laquelle universitaires, écrivains et citoyens ont interrogé les racines profondes du tribalisme au Congo.

Préfacé par le Pr Joachim Goma-Thethet, l'ouvrage « Tribaliste toi-même ! : le clivage Nord/Sud au Congo-Brazzaville, idées reçues et manifestations. Parlons-en ! » se veut une analyse lucide d'un fléau politique et social encore vivace. Pour lui, Émile Gankama propose une relecture historique et sociologique des notions d'ethnie, de tribu et de tribalisme, soulignant leur instrumentalisation politique. Comme il l'a souligné dans sa présentation au cours de la cérémonie, « Le tribalisme devient un fléau lorsqu'il est instrumentalisé à des fins politiques ». À cet effet, l'auteur appelle à une « prise de conscience collective » et propose des leviers d'action fondés sur « la culture, l'éducation, la formation, le sport et la solidarité ».

Le Pr Charles Zacharie Bowao, analysant le premier chapitre de l'ouvrage consacré à la définition des concepts, distingue tribalisme et ethnicisme, mettant en garde contre cette dernière forme de domination d'une ethnie sur d'autres. « Cet ouvrage est un miroir qui nous revient en tant que politicien et citoyen », a-t-il dit, en appelant à une lecture lucide et à l'appropriation des débats.

Des critiques virulentes à l'endroit des élites

Le tribalisme, au cœur du nouvel essai d'Émile Gankama, a été décortiqué également par le panafricainiste Obambe Gakosso, l'un des



Émile Gankama entouré des autres panelistes lors de la présentation dédicace de son nouvel essai à Brazzaville/Adiac

intervenants. En un plaidoyer intense et critique, il en a dénoncé la persistance : « Le tribalisme a fini par entrer dans nos gènes... À un moment donné, on a un cerveau, il faut arrêter de mettre notre cerveau en vacances ». Il a fustigé la classe politique qui instrumentalise les divisions pour mieux asseoir son pouvoir : « Le personnel politique continue à utiliser cela : il met du sel, il fait un dosage en fonction de ses intérêts ».

De même, l'écrivain congolais, Pierre Ntsemou, a poin-

té du doigt l'homme politique «tribaliste», décrit comme « le pyromane qui crie au feu », responsable d'un tribalisme destructeur, caché derrière un masque de bienfaiteur. « plus de soixante ans que les démons du tribalisme rongent le corps et le cœur du Congo », a-t-il alerté, plaidant pour une gouvernance fondée sur le mérite et la valorisation de la nation plutôt que sur l'appartenance communautaire.

Le Pr Grégoire Léfouoba, quant à lui, a appelé à une restructura-

tion en profondeur comme pistes de solution, notamment revoir l'éducation, redessiner l'espace géographique et renforcer les institutions pour une véritable représentation nationale. « Le tribalisme est mauvais quand il est contre vous. Mais quand il sert vos intérêts, vous l'appellez autrement », a-t-il ironisé, dans une formule aussi tranchante qu'éclairante.

Un appel à la lucidité et au dépassement

Très attendu, l'écrivain Émile

Gankama a clôturé la cérémonie avec des mots empreints de sincérité. Sans posture de donneur de leçons, il a invité le public à « déconstruire les idées reçues » sur les divisions Nord-Sud, au profit d'un débat apaisé et inclusif. Interrogé lors de la séance de questions-réponses, il a salué l'engagement du public et exprimé son espoir que ce livre serve de tremplin à un dialogue national lucide.

L'essai Tribaliste toi-même ! se présente ainsi comme un outil de réflexion critique et accessible, qui interpelle autant qu'il propose des mécanismes de changement. Dans un Congo encore traversé par des lignes de fracture invisibles mais vivaces, l'auteur lance un appel clair : celui de dépasser les appartenances imposées et d'envisager, enfin, une maison commune fondée sur l'intelligence, l'unité et le respect.

La rencontre s'est terminée en toute convivialité autour d'une séance dédicace d'un échantillon de l'ouvrage à l'honneur, moment d'échanges privilégiés entre l'auteur et son public.

Notons qu'Émile Gankama, docteur en sociologie et directeur des rédactions aux Dépêches de Brazzaville, est l'auteur de plusieurs autres ouvrages parmi lesquels La Famille africaine ; A la vie bel hommage ; La ville aux âmes ivres ; Congo Brazzaville : la clameur démocratique des années 1990 ; etc.

Merveille Jessica Atipo

RÉFLEXION

S'il fallait une preuve ...

Oui, en effet : s'il fallait une preuve que le vaste et puissant golfe de Guinée s'impose désormais comme un des outils majeurs de la protection du globe terrestre, le Sommet des Nations unies qui se tient depuis ce lundi en France, à Nice très précisément, et qui durera toute la semaine, l'apporte de façon très claire. D'où cette idée aussi logique selon laquelle l'Afrique centrale en général, les deux Congo en particulier, doivent désormais tout mettre en œuvre pour faire valoir le rôle essentiel qui est le leur dans cette bataille planétaire.

Il revient donc aux représentants officiels des deux nations clés de l'immense et très riche bassin du Congo de relever ce défi afin de convaincre la communauté mondiale qu'elle doit inscrire cette partie du globe en tête des priorités de son aide. Autrement dit faire en sorte qu'à l'issue de ce troisième Sommet sur les océans, le Fonds bleu tire enfin un bénéfice lé-

gitime de l'action qu'il mène depuis des années dans le but de protéger la nature qui l'entoure. D'où cette idée aussi simple qu'évidente selon laquelle les chefs d'Etat du bassin du Congo devraient s'accorder pour parler d'une seule et même voix avant que ce troisième Sommet des Nations unies sur les océans prenne fin ce vendredi.

L'enjeu de cette conférence est d'autant plus considérable que derrière la protection de la nature se joue en réalité une partie stratégique décisive qui vise à mettre un terme aux conflits infiniment dangereux dressant les uns contre les autres la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Centrafrique et de façon moins directe ou moins visible d'autres nations de l'Afrique centrale. Un enjeu que soixante-quinze Prix Nobel ont souligné et signé cette semaine, à l'invitation du gynécologue congolais, Denis Mukwege, et qui a été publié vendredi dans le quotidien français Le Monde.

Qu'il nous soit donc permis d'écrire, nous qui sommes de simples observateurs de ce moment historique, que les plus hautes autorités de la République – Chef de l'Etat, chef du gouvernement, présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale – devraient s'imposer d'être présents et pas seulement représentés dans les sommets et les conférences qui traitent et traiteront du destin des océans. L'enjeu régional, mondial, planétaire est tel que la voix du Congo doit se faire entendre mieux et plus fort.

Cette observation est d'autant plus vraie, d'autant plus juste que Brazzaville a pris une place importante dans la bataille que mène l'humanité pour protéger la nature qui l'entoure et donc assurer sa propre survie dans un monde que les avancées techniques et scientifiques menacent de façon de plus en plus claire.

Affaire à suivre de près, de très près !

Jean-Paul Pigasse